

## **MANIFESTE DES MAIRES**

## « Je n'augmenterai pas la redevance de stationnement »

Suite à l'adoption par le Sénat et l'Assemblée nationale de l'amendement prononçant la dépénalisation du stationnement et autorisant les maires à fixer eux-mêmes le montant des amendes de stationnement, «40 millions d'automobilistes» appelle tous les maires de France à se mobiliser pour éviter la dérive du système, qui consisterait à augmenter le montant des amendes de stationnement.

Par ce manifeste, l'association demande donc aux maires de s'engager à ne pas profiter de cette mesure pour pratiquer une politique de sanction encore plus hostile aux automobilistes, et à maintenir − si ce n'est réduire − le montant de l'amende, aujourd'hui fixée à 17€ sur l'ensemble du territoire français.

Par cet engagement, les maires assurent à leurs administrés que, malgré la promulgation de ce texte, non seulement ils n'appliqueront pas de sanction pécuniaire outrageuse, mais en plus qu'ils maintiendront ou abaisseront le montant de la redevance post-stationnement pratiqué dans leur commune.

« Je suis maire d'une commune qui respecte les droits des citoyens et je suis conscient de l'enjeu que représente le stationnement dans ma ville. J'estime qu'il est de mon devoir de préserver la mobilité de mes administrés et je refuse toute dérive possible du système.

Par ce manifeste, je m'engage, dès l'application de ce texte, à pratiquer un montant de la redevance post-stationnement inférieur ou égal à 17€. »

Signature / date / cachet